

BULLETIN FOOT YVELINES



Saison 2023 / 2024 – 18/06/2024
Bulletin n°33

COMITE FSGT 78
7, rue Veuve Fleuret
78130 LES MUREAUX
01.34.74.84.93 - 07.67.08.08.49
fsgt78@orange.fr
www.fsgt78.com

Afin d'éviter tout problème de retard dans l'enregistrement des résultats de matchs pour le mardi qui suit la rencontre, nous vous conseillons de nous expédier les feuilles de matchs recto/verso par mail à l'adresse ci-dessous :

fsgt78@orange.fr



JOINDRE LA COMMISSION

Vous pouvez joindre la commission Football des Yvelines tous les mardis

A partir de 16h00

Au 01.34.74.84.93

Bulletins reçus :

CD 75 : Paris Foot Week-End n°27

CD 78 : Foot Yvelines n°32

CD 93 : Le Lien n°29

FOOT YVELINES

1 – Courrier(s) reçu(s)	3
2 – Sanctions sportives	5
3 – Désignation des arbitres	6
4 – Joueurs suspendus	6
5 – Autorisations	8

PRESENTS :

Mme GALLET Sylvie
M, GALLICET Sylvain
M. PUGLISI René



Important

Il n'est plus obligatoire d'envoyer les feuilles de match originales par courrier postal.

Cela fait suite à la modification du règlement des compétitions de football à 11 en IDF – saison 2023/2024 (voir article ci-dessous)

Par contre, afin de faciliter le travail de notre permanente et celui de la CFY, nous vous demandons que les feuilles de match soient lisibles et envoyées en Pièce Jointe.

Article 19 : Envoi de la feuille de match

La saisie du résultat de la rencontre sur le site www.footfsgtidf.org et l'envoi de la feuille de match à la commission gestionnaire de l'épreuve dans les 48 h 00 qui suivent la date de la rencontre, incombent :

- Au club vainqueur
- Au club recevant en cas de match nul, arrêté ou non joué (y compris les forfaits), quels qu'en soient les motifs

La non saisie du résultat sur le site www.footfsgtidf.org dans un délai de 48h après la rencontre entraîne l'attribution de 2 unités administratives de pénalité au club fautif.

La feuille de match doit être adressée par mail à la Commission de gestion du championnat (voir indication sur la feuille de match) dans les 48h qui suivent la rencontre :

- La copie doit être claire et lisible (scan en PDF si possible).
- Vous devez joindre le recto et le verso de la feuille de match Dans le cas où la copie de la feuille de match ne serait pas exploitable, la Commission ne la traitera pas et considérera que la feuille de match est non parvenue

Dans tous les cas, vous devez conserver les originaux et vous devez pouvoir les fournir en cas de demande.

L'envoi tardif (après 48 h 00) de la feuille de match entraînera 2 unités administratives de pénalité au club fautif.

Dans le cas où la feuille de match ne serait pas parvenue à la Commission gestionnaire le deuxième mardi après la rencontre, deux cas sont à envisager :

Le score n'a pas été saisi :

Sans aucune nouvelle des équipes dans ce délai, le match sera perdu par pénalité aux deux équipes. (0 point, 0 but Pour, 0 but Contre)

Si l'équipe non responsable de l'expédition de la feuille de match se manifeste par écrit (courrier, fax ou courriel) avant la date limite indiquée sur le bulletin, le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.

Le score a été saisi :

Sans aucune nouvelle de l'équipe chargée de l'envoi de la feuille de match dans ce délai, le résultat enregistré sera celui acquis sur le terrain, mais l'équipe fautive marquera 0 point.

CLUBS A EQUIPES MULTIPLES

N'OUBLIEZ PAS DE FOURNIR UNE LISTE NOMINATIVE PAR EQUIPE A VOTRE COMITE D'AFFILIATION POUR LE PREMIER WEEK-END DE NOVEMBRE.

VOUS POUVEZ EGALEMENT EN FOURNIR UNE COPIE A VOTRE COMITE GESTIONNAIRE.

VOIR REGLEMENT ACTUEL DE FOOT A 11 EN IDF FSGT

Article 15 : Clubs à équipes multiples

Pour les clubs ayant plusieurs équipes engagées dans les compétitions Football, dans des moments de pratique différents ou identiques, une liste nominative par équipe devra être obligatoirement fournie à la Commission d'affiliation pour le premier week-end de novembre, à charge pour celle-ci de les adresser aux commissions gestionnaires des différentes compétitions.

Passé cette date, seuls des nouveaux licenciés pourront compléter ces listes. En l'absence de liste, le joueur sera attaché à l'équipe avec laquelle il a fait son premier match de la saison.

Aucun glissement de joueurs d'une équipe à l'autre ne pourra être effectué après le premier week-end de novembre.

En Championnat, une équipe peut faire figurer un maximum de 4 joueurs issus d'une autre équipe du club et/ou munis d'une autorisation.

Concernant cet article, un mail a été envoyé à chaque équipe concernée et à leur Comité d'affiliation

Membres de la Commission Football :

Mme GALLET Sylvie : Secrétaire et membres de la sous-commission des litiges
M, GALLICET Sylvain : Responsable des arbitres et membre de la sous-commission des litiges
M. PUGLISI René : Classement et rédacteur du bulletin



Tous les courriers doivent impérativement être envoyés à l'adresse indiquée ci-dessous :

fsgt78@orange.fr

→ La CFY accepte les feuilles de match qui seront envoyées par mail, et toujours dans le même délai que l'originale.

En cas d'envoi par mail, la feuille de match originale devra impérativement parvenir au Comité des Yvelines au plus tard le deuxième mardi qui suit la rencontre.

La Commission Football des Yvelines (CFY) n'est joignable que le mardi après-midi à partir de 16h.

Toutefois, en cas de problème en semaine, vous pouvez joindre le Comité FSGT des Yvelines via la permanente Sylvie GALLET au numéro suivant :

01.34.74.84.93

Cette dernière contactera un membre de la CFY pour essayer de régler le problème.

1 – COURRIERS RECUS



Lors d'un envoi de mail, veuillez nous indiquer, avant ou après la signature, de quelle équipe il s'agit.
Ce détail évitera à la CFY de perdre du temps pour savoir à quelle équipe correspond le mail

Expéditeur	Sujet	Réponse
FSGT	Communiqué de Presse de la Direction Fédérale Collégiale de la FSGT (DFC)	Communiqué en page 4



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LE SPORT POPULAIRE
MOBILISÉ FACE
À L'EXTRÊME DROITE**

FACE AU DANGER IMMINENT D'ACCESSION AU POUVOIR DE L'EXTRÊME-DROITE EN FRANCE, LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (FSGT) SOUTIEN TOUTES LES INITIATIVES ET MANIFESTATIONS CITOYENNES, ASSOCIATIVES, SYNDICALES ET POLITIQUES QUI PERMETTRONT D'ENCLANCHER UN PUISSANT ÉLAN DE RÉSISTANCE ET DE CHANGEMENT.

Les résultats des élections européennes du 9 juin, qui ont positionné les forces politiques d'extrême droite en tête avec un score cumulé supérieur au tiers des suffrages exprimés et la décision inopinée du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, constituent un tremblement de terre politique pour les citoyennes et citoyens résolument attaché·es aux valeurs républicaines de justice sociale, de liberté, de solidarité, d'égalité et de fraternité.

Dans ce contexte inquiétant, les Jeux olympiques et paralympiques d'été organisés pour la première fois en France depuis 100 ans pourraient être accueillis dans un pays gouverné par l'extrême-droite et ses alliés, dont le projet politique xénophobe est à l'opposé des valeurs universelles de paix et d'amitié entre les peuples.

Créée en 1934 de l'unité du mouvement sportif ouvrier face à la montée du fascisme en Europe et dans un mouvement précurseur qui donnera naissance au Front Populaire de 1936, la FSGT continue de militer et d'agir pour un sport associatif et populaire, inclusif et solidaire, autogestionnaire et émancipateur en direction des populations les plus éloignées des activités physiques et sportives en France et dans le Monde.

Au regard de son histoire, de ses valeurs, et de sa conviction qu'il ne peut y avoir de sport pour toutes et tous dans une société qui n'est pas pour toutes et tous, la FSGT en appelle à la mobilisation des sportives et sportifs, des associations et clubs et du mouvement sportif français dans sa diversité pour faire battre en retraite l'extrême droite et ses alliés dans les urnes les 30 juin et 7 juillet prochains.

La **Direction fédérale collégiale**

2 – SANCTIONS SPORTIVES

Sous-Commission de discipline

Dossier 15 – J21 – 25/05/2024

J14 – 08/06/2024 (REPORT DU 16/03/24) - US GAZELEC TELETRIC / AS COMMUNAUX DE PANTIN B

Ce dossier a été traité par la Commission de Discipline du Comité FSGT 93

Ci-dessous parution dans le bulletin du Comité FSGT 93 – Numéro 29 – Le lien du 11/06/2024

Dossiers :

- Dossier n° 11 : UFC VETERANS – RAFALE OC Vétérans Niveau B du 25/05/2024 pour le Comité 78

La Commission, après étude du dossier (feuille de match, rapports de l'arbitre officiel et de la personne exclue) et après avoir entendu l'arbitre officiel présent décide, en l'absence de la personne exclue dument convoquée

- Suspension de 6 mois fermes de M. Fernando NEVES DOS SANTOS, licence 423895, du club UFC VETERANS à compter du 25/05/2024 (la période du 15/06 au 15/09 est neutralisée); requalifié le 25/11/2024
- Infliger 5 UA pour absence à convocation à l'équipe UFC VETERANS.

«La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'appel (B.A.R) dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 19 du règlement disciplinaire de la F.S.G.T précisés à l'article 37 du règlement des compétitions de football à 11 en Ile de France.»

«Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.»

Cette suspension est enregistrée sur le site.

Un mail a été envoyé au Président et correspondants du club.

3 – DÉSIGNATIONS DES ARBITRES



Les désignations des arbitres officiels ne sont plus publiées dans les bulletins.
 Vous trouverez les désignations d'arbitres sur la page de votre équipe du site
www.footsgtidf.fr

4 – JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES Nicolas	324856	Oui	Oui	03/12/2023	03/06/2025	Suspendu pour 18 mois
75	VS	RACING FC	VELASQUEZ Jhonnatan	426102	Oui	Oui	12/03/2024	12/09/2025	Suspendu pour 18 mois - Auteur des faits ayant entraîné l'arrêt du match -Bousculade volontaire envers l'arbitre (ART. B25)
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	OLIVEIRA GOMES Helder	209523	Oui	Oui	03/12/2023	03/02/2025	Suspendu pour 14 mois
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	DA CRUZ Fernando	209521	Oui	Oui	03/12/2023	03/02/2025	Suspendu pour 14 mois
75	LS	ASC VITRY	AZIZI Abdelfetah	287288	Oui	Oui	05/03/2024	05/09/2024	Suspendu pour 6 mois
75	LS	ASC VITRY	KHOUIDMI Rayanne	214359	Oui	Oui	05/03/2024	05/09/2024	Suspendu pour 6 mois
75	LS	RC BONDY	LAURENCE Arnaud	333590	Oui	Oui	05/03/2024	05/12/2024	Suspendu pour 6 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	LS	RC BONDY	LAMRI Kylian	411286	Oui	Oui	05/03/2024	05/12/2024	Suspendu pour 6 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	SA	AS GREVES COLOMBES	BETKA Abderhamane	288765	Oui	Oui	30/03/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	VS	CDC	JOUSSET Brice	428769	Oui	Oui	16/04/2024	16/11/2024	Suspendu pour 4 mois
75	VS	RACING FC	HENAO Anderson	428512	Oui	Oui	16/04/2024	16/11/2024	Suspendu pour 4 mois
75	LS	CLUB DEFENSE BALARD-A	DERVIEUX MARC	182978	Oui	Oui	27/05/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	DM	AS TURK	KAYA Recep	370904	Oui	Oui	21/04/2024	21/06/2024	Suspendu pour 2 mois (Tableau B Alinéa 20)
75	VS	IRATH FOOTBALL CLUB DE PARIS	BOUARAB Achour	180612	Oui	Oui	15/05/2024	15/09/2024	Suspendu pour 4 mois
75	VS	IRATH FOOTBALL CLUB DE PARIS	LARBI Ghiles	428756	Oui	Oui	15/05/2024	15/07/2024	Suspendu pour 2 mois
75	LS	RC BONDY	MOULOUDI Ayoub	453715	Oui	Oui	27/05/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	FROGET Marc	189758	Oui	Oui	03/06/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	LS	AS CHARDONNET	HEMARD Julien	191006	Oui	Oui	03/06/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	VS	PARAGUAY	AMARILLA MARTINEZ Pedro Antonio	288612	Oui	Oui	07/06/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
75	SA	ES VITRY	DIANISSY Mara	212900	Oui	Oui	14/06/2024	14/01/2025	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
78	SM	U.F.C. VETERANS	NEVES DOS SANTOS Fernando	423895	Oui	Oui	25/05/2024	25/11/2024	Suspendu pour 6 mois
92	SM	ASCO RUEIL B	RANDES Romain	226532	Oui	Oui	25/05/2024		En attente de décision

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES Nicolas	324856	Oui	Oui	03/12/2023	03/06/2025	Suspendu pour 18 mois
92	SM	ASCO RUEIL B	RANDES Romain	226532	Oui	Oui	25/05/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	SM	CM AUBERVILLIERS C	MESSAOUDENE Hakim	241178	Oui	Oui	08/06/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	SA	CS CHILI	FLOREZ VALENCIA SEYF	959437	Oui	Oui	18/02/2023	18/02/2025	Suspendu pour 24 mois (Article 44, Tableau B, Alinéa 26)
93	SA	CS CHILI	DE OLIVEIRA Dylan	218292	Oui	Oui	18/02/2023	18/08/2024	Suspendu pour 18 mois Suspendu pour 18 mois (Article 44, Tableau B, Alinéa 25)
93	SA	CS CHILI	DIARRA Omar	373908	Oui	Oui	04/05/2024	04/10/2024	Suspendu pour 5 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
93	LS	LES ANCIENS DE ROSNY	HAMMOUDOU Hamid	374561	Oui	Oui	27/05/2024		Suspendu pour 2 matchs
93		FC NOISY LE SEC	THIAM DEMBA	55623052	Oui	Oui	28/01/2023	28/01/2025	Suspendu pour 24 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	JS	MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	247470	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
94	JS	MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	217659	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	217644	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	JS	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	231465	Oui	Oui	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	VS	BOCA JUNIOR	VALDERRAMA GALLEGO ESTEBAN JORGE	820952	Oui	Oui	16/04/2023	16/10/2024	Suspendu pour 12 mois + période de neutralisé inclus DELAUNE
94	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI Abdelkader	219604	Oui	Oui	27/10/2023	27/07/2025	Suspendu pour 21 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	VS	U.F.C.	DEIVISSON GONÇALVES Weverton	455102	Oui	Oui	08/12/2023	08/06/2025	Suspendu pour 18 mois
94	JS	ASCV	NASSIRI Khalid	210575	Oui	Oui	12/03/2024	12/03/2027	Suspendu pour 36 mois
94	JS	ASCV	EL ADEL Mohamed	210566	Oui	Oui	12/03/2024	12/03/2027	Suspendu pour 36 mois
94	VS	LA COLONIA SANTUARIO	RIZO MUNOZ Brandon Alberto	191252	Oui	Oui	03/05/2024	03/12/2024	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	MA	ES VITRY FA7	DIANISSY Mara	212900	Oui	Oui	14/06/2024	14/01/2025	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	SM	FC BATIGNOLLES	DE CASTRO FORTUNATO Rafael Andre	423010	Oui	Oui	04/05/2024	04/10/2024	Suspendu pour 5 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus (art 44A 10)
94	SM	DYNAMO RICARIOCA	AMIMER Mehdi	182060	Oui	Oui	04/05/2024	04/10/2024	Suspendu pour 5 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus (art 44 A 10)
94	VS	LA COLONIA SANTUARIO	GARCIA RAMOS Luhis Eduardo	374581	Oui	Oui	24/05/2024	24/12/2024	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus (ART 44 A11)
75	DM	ACP CHOISY LE ROI	ALVES Nicolas	324856	Oui	Oui	03/12/2023	03/06/2025	Suspendu pour 18 mois
94	SM	INTERNATIONAL E METEQUE	CHENNOUFI Moktar	479515	Oui	Oui	01/06/2024		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	MA	COCKROACH FC	GANANSIA Roy	423825	Oui	Oui	17/06/2024		Suspendu pour 1 match

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	VS	LA COLONIA SANTUARIO	GARCIA RAMOS Luhis Eduardo	374581	Oui	Oui	24/05/2024	24/12/2024	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94		USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	Oui	Oui	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
LIF	DM	AOP BEZONS	CARDOSO FERREIRA David	459615	Oui	Oui	08/06/2024		Suspendu, en attente de décision

Suspensions terminées

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	AC VILAR DE PERDIZES	DE ARAUJO Goncalo	423038	Oui	Oui	12/12/2023	12/06/2024	Suspendu pour 6 mois
75	LS	FOUS DE FOOT	DIAS MARTINHO Dylan	456124	Oui	Oui	18/03/2024	18/06/2024	Suspendu pour 3 mois -

5 – AUTORISATIONS

Autorisations en cours

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	19/09/2023
GILLET Rudy	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	217306	20/09/2023
LIHAU Jonathan	PTV FOOTBALL CLUB	USMT CRETEIL SAINT MAUR	186982	18/09/2023
CHARA Mohamed	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187296	19/09/2023
ALMEIDA Yannick	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187302	21/09/2023
NGUY Anthony	AS CARTE CHANCE	ASA RIGONDES	209207	21/09/2023
VERUT Theo	AS DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	195361	22/09/2023
KERROS Arthur	AS DES FOOTBALLEURS BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	195354	22/09/2023
LAMOTHE GAETAN	PARIS PANTIN FC	AS FURIA D ALLERAY	231578	13/09/2023
CHERRAR Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	289126	28/09/2023
PINEAU Guillaume	SONCA FOOTBALL CLUB	CS SALVADOR ALLENDE	189664	29/09/2023
MILLION Sebastien	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320864	29/09/2023
GAJARDO Remy	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	218287	29/09/2023
CASTRO PEREA Luis Alberto	AS CALI	LDU	192791	29/09/2023
MELO Christian	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	218278	06/10/2023
CORRALES BECERRA Yeison Alonso	AS CALI	LDU	238999	06/10/2023
HULOT MATHIEU	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	191093	26/09/2023
HAUDUROY NOGUE Eglantine	US PARIS XI	FIRE TEAM	382641	09/10/2023
DJEBRE Guy-Michel	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	237817	05/10/2023
COIGNET Nicolas	AS CENTRE NATIONAL OPHTALMOLOGIE 15 20	RAFALE OC	243886	10/10/2023
HANDOURA Salem	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	236785	10/10/2023
D'EAU Alan	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183597	10/10/2023
LOPES Daniel	MEUTE FC	USJTO CHOISY	218176	06/10/2023
MUTEL Robin	FC MITARD	ASA RIGONDES	236419	19/10/2023
TMIMI Sarah	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	385907	23/10/2023
JUNG Annabelle	LES CLIMATISEUR.EUSES	FIRE TEAM	192045	30/10/2023
GHEDDOUCHE Dgema	AS ESTORIL	FC VITRY 94	210544	02/11/2023

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
OTMANI Nabil	AS ESTORIL	FC VITRY 94	210346	02/11/2023
BOUKHARI HOCINE	Club92Cmcas	FUTBOL TOTAL	205182	02/11/2023
MEUNIER Thomas	HAVANA FC	NOYAU DUR FC	193545	03/11/2023
LE NENAN Celia	ATLETICO BATIGNOLLES	LES CLIMATISEUR.EUSES	383636	16/11/2023
TAPSOBA Aubain	CHATO FOOTBALL CLUB	UA SOCIETE GENERALE B	385566	28/11/2023
BETTON Remi	CLUB DEFENSE BALARD ARCUEIL	LOS POLLOS ECLATOS	251641	29/11/2023
GAUTHIER Johanna	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	425398	12/01/2024
GONTIER Xavier	EUROGROUP FC	CLUB DEFENSE BALARD-A	189420	26/01/2024
KIENTZ Laure	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	385910	05/02/2024
EL KOUT Ali	FC SKALLA	CM AUBERVILLIERS B	286176	07/02/2024
LECLERCQ Etienne	AMICITIA FOOTBALL CLUB	ANTONY FC	369895	09/02/2024
FRANÇOIS Rayan	JEUNESSE DORÉE	USMT IVRY	425103	28/03/2024
ABRAHAM Ivane	LA TWALE	US IVRY JJ ROUSSEAU	433220	28/03/2024
RECHACHE Akram	AS PTT GENTILLY (ACVH)	US IVRY JJ ROUSSEAU	214669	29/03/2024
LAFITTE Sophie	GRAINES DE FOOTBALLEUSES	LES ATELIERS FC	420675	23/04/2024